L'Angevoix de Monnoir

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir — Septembre 2020

L'automne est déjà à nos portes !

La cueillette de citrouilles et de courges est commencée dans la région.

Voilà une belle activité pour toute la famille !

À LIRE DANS CE NUMÉRO :

Informations municipales	2
Mot du Maire	3
Lecture du compteur d'eau	3
Avis public - Rôle d'évaluation	4
Fermeture chemin du Vide	5
Jeux de poches et fléchettes	5
Abris d'auto temporaires	5
Feux extérieur et permis de brûlage	5
Notre campagne, un milieu de vie …	6
Ouverture de l'écocentre de Marieville	6
Informations aux citoyens	7
Les entreprises de chez nous	7
Calendrier municipal	8

Le bureau municipal sera fermé le lundi 12 octobre pour l'Action de Grâce

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

M. Denis Paquin
Maire

dpaquin@sainte-angele-de-monnoir.ca

M. Mathieu Bélanger
Conseiller au poste #1

mbelanger@sainte-angele-de-monnoir.ca

Mme Hélène Laliberté
Conseillère au poste #2

hlaliberte@sainte-angele-de-monnoir.ca

M. Marc-André Viens
Conseiller au poste #3

maviens@sainte-angele-de-monnoir.ca

M. Claude Gingras
Conseiller au poste #4

info@sainte-angele-de-monnoir.ca

M. Marcel Boulay
Conseiller au poste #5

mboulay@sainte-angele-de-monnoir.ca

M. Nicolas Beaulne
Conseiller au poste #6

nbeaulne@sainte-angele-de-monnoir.ca

EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Pierrette Gendron
Directrice générale
pgendron@sainte-angele-de-monnoir.ca

Carole Dubuc
Adjointe administrative
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

France Veilleux
Responsable des finances
comptabilite@sainte-angele-de-monnoir.ca

Maryse Robidas
Responsable des services techniques, urbanisme et environnement
mrobidas@sainte-angele-de-monnoir.ca

Catherine L'Homme
Coordonnatrice aux loisirs et aux communications
loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca

Stéphane Bouffard
Inspecteur des travaux publics
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

Gabriel Marquis
Employé des travaux publics
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

Kevin Robinson
Directeur du service de la sécurité incendie
incendie@sainte-angele-de-monnoir.ca

NOS COORDONNÉES

Bureau municipal

5, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir
Tél. : 450 460-7838 | Télécopieur : 450 460-3853
info@sainte-angele-de-monnoir.ca
www.sainte-angele-de-monnoir.ca

Du lundi au jeudi	8 h 30 à 16 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h

Bibliothèque Françoise Guertin Lachance

7, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir
Tél. : 450 460-3644 poste 229
www.sainte-angele-de-monnoir.ca / onglet Bibliothèque

Mardi	19 h à 21 h
Mercredi	19 h à 21 h
Samedi	10 h à 12 h

*** SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT**

Centre communautaire Charles-D'Auteuil

1 rue des Loisirs, Sainte-Angèle-de-Monnoir
Tél. : 450 460-3590
Pour la réservation de la salle, contactez Carole Dubuc au 450 460-7838, poste 221

RÉSERVATION DE SALLE : Capacité réduite considérant la distanciation. Contactez-nous pour plus d'info.

Mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Bonjour à vous toutes et tous,

Il me fait plaisir de vous partager les informations ci-dessous sur différents sujets susceptibles de vous intéresser.

Appel à la vigilance aux abords de l'école :

Et voilà, la nouvelle année scolaire 2020-2021 est maintenant débutée! Malgré le contexte particulier de la covid-19 qui perdure, je souhaite que cette année soit à la hauteur de toutes les aspirations de chacun.

Je profite de l'occasion pour rappeler l'importance de la collaboration de tous les usagers de la route aux abords de l'école. Pour assurer la meilleure sécurité possible de nos enfants, il est primordial de respecter la signalisation tant en regard de la vitesse, des panneaux d'arrêt, que du stationnement. Des manquements à ces règles nous ont été signalés et c'est la raison pour laquelle nous avons réitéré notre demande à la Sûreté du Québec pour une surveillance accrue.

Merci de votre coopération.

Démarche pour l'établissement d'une politique culturelle et du patrimoine à Sainte-Angèle-de-Monnoir :

Dans des communications précédentes, nous vous avions informés de l'intention de la Municipalité de se doter d'une « Politique culturelle et du patrimoine ». Alors que nous étions sur le point de démarrer la démarche, nous avons été arrêtés par la pandémie de la covid-19.

Maintenant que la Direction de la Santé publique permet des rassemblements sous certaines conditions, il devient possible pour le « Comité de soutien à l'élaboration de la Politique culturelle et du Patrimoine » de débuter ses travaux. Soutenu par une personne-ressource, ce groupe de travail est composé de citoyens, d'employés de la Municipalité et de membres du Conseil municipal.

Évidemment, en temps opportun, il y aura une consultation publique où tous et chacun aura la possibilité de se prononcer sur le sujet.

À suivre!

Denis Paquin,
Maire

IMPORTANT Lecture du compteur d'eau

Vous recevrez, en octobre, un formulaire qui vous permettra d'effectuer la lecture de votre compteur d'eau. Suivez les indications inscrites sur le formulaire afin de nous le retourner, dûment rempli, dans le délai prévu.

ATTENTION ! Les propriétaires qui font défaut de prendre la lecture de leur compteur d'eau et de la retourner à la Municipalité dans le délai imparti prévu s'exposent à une pénalité et ce, conformément au règlement numéro 505-18, adopté par la Municipalité.

Comment faire la lecture de son compteur ?

1- Assurez-vous de connaître l'emplacement de votre compteur d'eau. Dans la majorité des résidences, il est installé au sous-sol, sur le mur de façade de la maison (près de la valve de l'entrée d'eau principale).

2- Lisez les chiffres du cadran numérique de gauche à droite.

3- Indiquez sur le formulaire tous les chiffres inscrits sur le cadran (incluant les zéros).

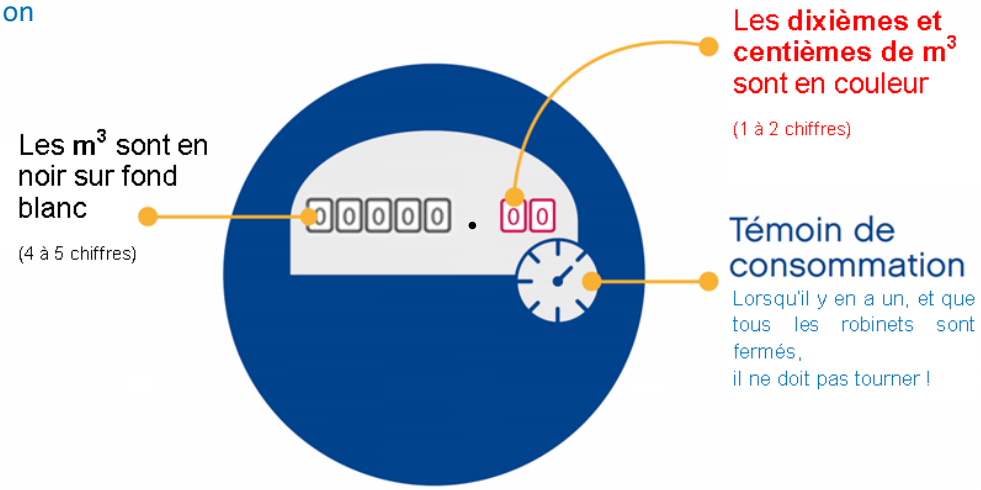

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le bureau municipal au 450 460-7838, poste 221

AVIS PUBLIC

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

AVIS est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir sera, en 2021, en vigueur pour son troisième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'affaires régulières; soit du lundi au jeudi de 8h30 à 16h et le vendredi de 8h30 à 12h.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale,* avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard du rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

  M.R.C. de Rouville
  500, rue Desjardins, bureau 100
  Marieville (Québec) J3M 1E1

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 116-97 de la M.R.C. de Rouville et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Sainte-Angèle-de-Monnoir, ce 8e jour de septembre 2020.

(original signé)

Pierrette Gendron, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Fermeture complète dans les deux directions sur le chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir pour des travaux de pavage

Date des travaux : 21 et 22 septembre 2020

La Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir va effectuer des travaux de pavage sur le chemin du Vide entre les numéros civiques 58 et 156. Le chemin du Vide sera fermé complètement dans les deux directions le 21 et 22 septembre 2020.

Lors des travaux, la circulation sera perturbée et des voies de contournement sont prévues. Veuillez respecter la signalisation et planifier vos déplacements en conséquence.
Nous vous rappelons l'importance d'être prudents dans les zones de chantier de construction, et de respecter la signalisation. Votre sécurité et celles des travailleurs en dépendent.
Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour connaître la situation concernant la portion du chemin du Vide à Marieville, veuillez suivre les communication de la Ville de Marieville.

Jeux de poches et fléchettes

Les amis des aînés organisent des activités au Centre communautaire Charles-D'Auteuil. Pour la session d'automne/hiver, retrouvez-vous entre amis pour jouer aux fléchettes ou aux poches. (Dès le 14 septembre 2020)

Lundi, 13 h à 15 h 30 : Jeux de fléchettes

Mardi, 13 h à 15 h 30 : Jeux de poches

Ne soyez surtout pas gênés de venir essayer, c'est gratuit !

Informations sur les abris d'auto temporaires

Il est permis d'installer un abri d'auto temporaire à partir du 15 octobre 2020.

Voici quelques règles à respecter :

- L'abri doit être situé dans l'allée d'accès au stationnement;
- L'abri doit être situé à au moins 1 mètre de l'emprise de la voie de circulation;
- Il doit y avoir un bâtiment principal sur le terrain;
- Un seul abri d'auto temporaire par terrain est autorisé;
- Le démantèlement de l'abri et de sa structure doit être fait au plus tard le 15 avril 2021;
- L'implantation de l'abri doit respecter le triangle de visibilité prévu au règlement 381-07 et amendement.

Feux extérieurs et permis de brûlage

N'oubliez pas qu'à Sainte-Angèle-de-Monnoir, il est interdit, en tout temps, de faire un feu à ciel ouvert, sauf si vous obtenez un permis de brûlage auprès de la Municipalité.
Le formulaire est disponible dans la section *Demandes de permis et formulaires* du site web de la Municipalité. (Attention! Un délai de 48 heures ouvrables est nécessaire et un maximum de 5 permis par année par adresse peuvent être émis.)

Notez qu'il est permis de faire un feu de bois dans un foyer conforme.

Pour savoir si votre foyer respecte les règles, visitez la section *Extraits de règlements* du site web de la Municipalité. Le règlement complet s'y trouve.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal.

!

Il est interdit de faire brûler des matières plastiques, synthétiques, caoutchouc, des déchets, des palettes de bois ou des débris de construction ou de démolition.

Ayez une pensée pour votre voisinage! Le fait d'allumer ou de maintenir allumé, un feu qui dégage de la fumée, de la suie, des étincelles ou des odeurs peut incommoder ceux qui vous entourent.

Cohabitation harmonieuse de la zone agricole en Montérégie

« NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER »

Une initiative de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, de 13 MRC et de l'agglomération de Longueuil, soutenus par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Les odeurs

À la campagne, certaines odeurs saisonnières liées aux activités agricoles, telles que l'épandage, peuvent être incommodantes. Mais le fumier est un engrais naturel, important dans la régénérescence des sols cultivables. En clair, il nourrit la terre pour que celle-ci puisse, à son tour, nous nourrir en faisant pousser les végétaux, légumes et céréales.

Les agriculteurs mettent en place des méthodes efficaces pour diminuer les odeurs dues à l'élevage et à la fertilisation des sols. Par exemple, ils enfouissent directement les engrais ou ils utilisent des machineries avec des rampes qui permettent d'abaisser la propulsion du fumier. Certains producteurs agricoles plantent aussi des écrans boisés, d'autres entreposent le fumier dans des fosses étanches avec toiture, améliorent la ventilation de leurs bâtiments ou compostent les déjections animales. Les pratiques évoluent car l'agriculture est un heureux mélange de plusieurs techniques qui permettent d'avoir des terres cultivables en santé, tout en prenant soin de son voisinage.

Un nouveau thème vous sera présenté dans votre prochain bulletin.

MRC DE ROUVILLE

L'ouverture de l'écocentre de Marieville est prévue pour le 14 octobre

BONNE NOUVELLE!

La MRC de Rouville est heureuse d'annoncer la fin des travaux de construction de ses deux écocentres, situés à Marieville et Saint-Césaire. L'accès sera gratuit pour les citoyens du territoire et ce service s'ajoute aux 7 autres collectes qui représentent toutes autant de gestes durables et significatifs pour l'environnement.

L'écocentre de Marieville ouvrira ses portes au public dans moins de 6 semaines, soit le mercredi 14 octobre prochain. Pour sa part, l'écocentre de Saint-Césaire débutera ses activités au printemps 2021.

Les écocentres offriront aux citoyens, entrepreneurs, industries, commerces et institutions de la MRC de Rouville une option supplémentaire. Les 2 sites sont dotés de plateformes comportant des conteneurs et des aires de déchargement. La population de la MRC de Rouville pourra transporter les matières en toute sécurité, tout en sachant qu'elles seront recyclées et valorisées. Cela permettra de détourner environ 3000 tonnes métriques de matières des sites d'enfouissement. Un guide de tri sur la gestion des matières résiduelles sera distribué dans toutes les maisons de la MRC au courant de l'automne.

« Il s'agit d'un important chantier de 2 560 000$ et en tenant compte du contexte de la pandémie, l'entrepreneur a accompli un excellent travail. Nous sommes très satisfaits de pouvoir offrir le service à la population dès cet automne », a mentionné M. Étienne Rousseau, coordonnateur à la gestion des matières résiduelles.

Une ligne Info-Collectes dédiée

La MRC de Rouville désire aussi annoncer la mise en place d'une ligne Info-Collectes dédiée à la population. Cette ligne, en activité dès maintenant, permettra aux citoyens d'obtenir des informations concernant les différentes collectes et de signaler toutes problématiques :

Téléphone : 450 693-2ECO (2326) ou 1 833-693-2ECO (2326)
Courriel : infocollectes@mrcrouille.qc.ca

Les entreprises de la région

Me Lynda Martineau
- Notaire -

211, rue Mayrand, bureau 4
Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 3L1
450 349-5845
450 349-5879
lmartineau@notarius.net

Besoin de services de notaire ? Contactez Me Lynda Martineau, résidente de Sainte-Angèle-de-Monnoir.

Consultation à domicile possible

Des nouvelles de la Société Alzheimer Haut-Richelieu

Société Alzheimer HAUT-RICHELIEU

La Société Alzheimer Haut-Richelieu offrira huit formations hebdomadaires de deux heures pour les proches aidants de personnes atteintes de troubles de mémoire sur internet par Zoom. Les participants auront le choix du mardi 13h30 à 15h30 ou 19h à 21h et/ou le mercredi de 19h à 21h commençant la semaine du 20 septembre.

Pour inscription téléphonez au 514-990-8262 # 209.

Joignez-vous au Groupe de Rouville !

Vous avez une entreprise, vous êtes travailleur autonome, vous avez des produits à faire connaître ou un service à offrir.

Venez présenter vos produits et services à nos déjeuners virtuels.

Vous avez simplement à devenir membre du groupe de réseautage Le Groupe de Rouville, sur Facebook, pour avoir la chance de rencontrer des entrepreneurs de la région, dynamiques et diversifiés.

Au plaisir de vous rencontrer lors de nos prochaines rencontres, qui se tiennent les mardis aux 2 semaines.

CALENDRIER

SEPTEMBRE

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29 Début formations Société Alzheimer	30			

OCTOBRE

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12 Action de grâce Bureau municipal fermé	13	14 Ouverture écocentre Marieville	15	16	17

LÉGENDE :

- Collecte déchets domestiques
- Collecte matières recyclables
- Collecte matières organiques
- Collecte RDD et TIC
- Collecte résidus volumineux
- Collecte feuilles, chaumes, brindilles
- Semaine de collecte de branches
- Bibliothèques ouverte
- Séance du Conseil

Affichage publicitaire dans le bulletin municipal

Les commerces et entreprises de la région sont invités à afficher leurs publicités dans le bulletin municipal mensuel.
Profitez de l'occasion pour faire connaître votre entreprise!

Faites parvenir votre fichier et/ou photo avant le 5 de chaque mois à l'adresse suivante : loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca.

Le paiement des frais doit être fait au bureau municipal par chèque, en argent ou par Interac au moment de l'entente.

FORMAT	1 parution	12 parutions (sans modification)
Carte d'affaires	30 $	300 $
1/4 de page	50 $	500 $
1/2 page	75 $	750 $
Page pleine	100 $	1 000 $